



**Pays de la Loire**

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

**Antenne Mayennaise**

40 Avenue Chanzy

53000 LAVAL

☎ 02 43 53 15 54

<http://fnautpl.over-blog.com>

# Association Tracés

**3, lot. Du champ de l'aire**

53100 MAYENNE

☎ 02.43.04.55.20

[www.mobilite53.com](http://www.mobilite53.com)

Mayenne, le 23 mai 2007

Objet : votre candidature à l'élection législative à

M. Le Candidat à la Députation

Monsieur,

La FNAUT, association d'usagers et de consommateurs, tout comme l'association Tracés, créée en 1998 agréée depuis 2004 par le Préfet, souhaitent agir pour **un urbanisme et des transports plus proches des réalités et des besoins des citoyens**. Nos deux associations, face aux enjeux environnementaux, mais aussi locaux, souhaitent ainsi mettre la question de la mobilité au cœur du débat politique.

La diversité de l'offre de transport revêt en effet un enjeu pour l'attractivité de notre région, notamment vis à vis des jeunes, des personnes âgées ou pour l'accueil de nouveaux habitants. Dans cette perspective et celle d'un développement plus durable, **il faut augmenter l'offre de transports en commun pour proposer à tout habitant une vraie alternative à la voiture**. C'est dans ce sens que nous avons fait des propositions pour améliorer le réseau Pégase. Certaines ont été reprises. Nous demandons également la remise en service d'un train entre Mayenne-Laval, un développement du bus à Mayenne, ... Notre action s'inscrit dans le développement durable pour soutenir et développer des transports moins polluants et répondant mieux aux besoins de mobilité de tous les habitants.

Vous êtes candidat(e) aux prochaines élections législatives. Nos associations souhaitent savoir **dans quel état d'esprit vous abordez le problème des transports collectifs** dans cette circonscription. C'est, de notre point de vue, une question cruciale pour la vie quotidienne des habitants du Nord-Mayenne, pour leur bien-être, mais aussi pour le développement et l'attractivité de l'ensemble de notre territoire voire la survie de certaines de ses zones. Nous n'oublions pas non plus l'impact environnemental quotidiennement évoqué. Les transports constituent le premier émetteur de gaz à effet de serre.

En 2004, nos 2 associations avaient déjà interrogé les différents candidats aux élections Régionales et Cantonales. Des réponses obtenues, ils ressortait un avis quasi unanime pour constater ou regretter :

- un **déséquilibre fort du Nord-Mayenne avec la Région des PDL** et même le département de La Mayenne.
- Le Nord Mayenne est « **étrangement marginalisé**, ... 3 jours pour se rendre à Nantes », « mal traité » « **enclavé** ».
- Il faut « parer au **manque de desserte par TER** »,
- il « ne doit plus être un **désert sur la plan des transports collectifs** ».
- Cette « situation de **carence est très défavorable au développement du territoire** ».

Que ce **diagnostic soit partagé par la plupart des acteurs nous semble un premier pas important**. Reste maintenant à trouver les solutions et les moyens pour réduire cette « fracture territoriale ». Nous avons retenu trois sujets qui nous semblent assez représentatifs :

### Politique des transports :

1 /. **Pensez-vous que la situation s'est améliorée ou détériorée depuis 2004 en matière de transports collectifs pour notre territoire ? Si vous êtes élu, que comptez-vous faire immédiatement et à plus longue échéance, pour le Nord-Mayenne, en ce qui concerne les transports collectifs ?**

### Ligne ferroviaire Mayenne – Laval :

2/. Nos associations appellent à la réouverture de la ligne ferroviaire Laval-Mayenne. Le ministre des transports s'est déclaré prêt à demander « à RFF d'en étudier les modalités ». Le Président de la Région nous a écrit que « la réouverture aux voyageurs de certaines lignes, notamment dans le département de la Mayenne, sera examinée avec soin par la Région des Pays de la Loire ». Le conseil général l'a racheté pour en faire une voie verte tout en précisant qu'il était prêt à la laisser à la Région pour l'€uro symbolique si le besoin était établi. Le maire de Mayenne, a déclaré à la suite du conseil municipal du 8 septembre 2005 « *Compte tenu en plus de ce qui se passe*

*en terme d'évolution des coûts du transport ..., il faut revenir vers une politique qui se réapproprie les voies ferrées ».* Le Conseil d'Etat devrait prononcer prochainement la réintégration de cette ligne dans le réseau ferré national, annulant le retranchement. Une étude récente, commanditée par la Région et menée par le cabinet Systra, pour juger de l'opportunité de lancer des études de réouverture place Mayenne-Laval nettement en tête des lignes étudiées. **Un potentiel de plus de 1.000 passagers par jour est prévu.** Beaucoup de déclarations ou d'engagements vont donc dans le bon sens. Mais ils doivent être coordonnés pour permettre à ce dossier d'avancer.

**Si vous êtes favorable à cette réouverture, que comptez-vous entreprendre pendant votre mandat pour favoriser l'aboutissement de ce projet, notamment en fédérant les différents acteurs ?**

3/ . Depuis 2000, suite aux diverses actions des associations pour obtenir le retour du train entre Laval et Mayenne, les prises de position de différents responsables politiques (cf. paragraphe précédent) mais aussi plusieurs décisions administratives et juridiques<sup>1</sup> sont venues conforter notre volonté de préserver l'emprise de la voie. Bref tout ira pour le mieux pour ce projet, **si l'implantation de l'échangeur de la future déviation<sup>2</sup> ne venait annihiler toutes perspectives de réouverture.** Il est donc urgent de revoir cette implantation et la configuration du point d'échange afin d'assurer le maintien d'une emprise à gabarit ferroviaire permettant le retour du train ultérieurement conformément aux nombreux engagements.

**Etes-vous favorable d'exiger de la part de l'Etat une modification de cet échangeur permettant de solutionner ce point d'achoppement entre les deux voies ? Si oui, comment comptez-vous faire aboutir rapidement cette demande, étant donné son caractère urgent ?**

#### **Rapprochement avec la Région, virgule de Sablé :**

4/ . Le fuseau de la future ligne TGV, passant au voisinage de Sablé, peut permettre grâce à l'aménagement d'un raccordement province/province de recréer à partir de Laval une liaison directe entre La Mayenne et Angers / Nantes, et donc permettre enfin de raccorder notre département à la Région. Or cet aménagement mineur (moins de 2 km), proposé par la FNAUT (Fédération Nationale d'Associations des Usagers des Transports), n'était pas envisagé dans l'APS pour la LGV. **Qu'en pensez-vous ?**

Dans la logique de sa contribution au débat de cette campagne électorale, nos associations se feront le relais de votre réponse en portant à la connaissance de l'ensemble de ses membres, et des citoyens intéressés par ces questions, notamment via leurs sites respectifs. Nous serions donc satisfaits de les recueillir pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection législative et au plus tard le pour le mardi 5 juin. Elles feront l'objet aussi d'une communication à la presse et, au public par l'intermédiaire d'un tableau de synthèse placé sur la voie.

Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour vous apporter des éléments complémentaires sur nos demandes et échanger sur les propositions de votre programme. En ce qui concerne le point 3, une visite sur le site peut même être organisée.

En espérant qu'en cette année d'échéances électorales, les transports collectifs trouvent toute leur place, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau de l'association Tracés,  
Christian Roger.

Pour la FNAUT, le vice-président  
Fabrice Eymon.

---

<sup>1</sup> Voir liste en annexe 1

<sup>2</sup> Voir plan en annexe 2

## ANNEXE 1 : décisions administratives et juridiques

En juillet 2001, le Préfet de la Mayenne décidait de suivre les recommandations de l'Enquête sur la déviation : « *Concernant la voie ferrée, la commission d'enquête a émis la recommandation d'adopter pour la pénétrante du Mesnil, un tracé épargnant l'emprise de l'ex-voie ferrée. Une nouvelle conception et implantation de l'échangeur...* »

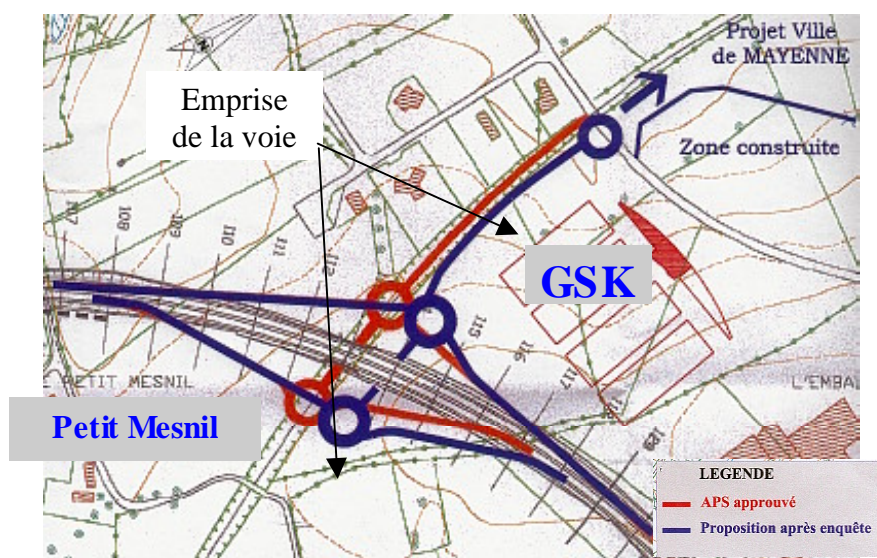
En novembre 2004, suite à l'Enquête Publique portant sur la modification du zonage dans le secteur de la gare à Mayenne, le Commissaire Enquêteur prononce un avis défavorable au projet de modification du P.O.S : « *Dans la suite logique de ce maintien de la voie ferrée, il apparaît tout à fait normal d'adopter dans l'aménagement de la gare, au sein de l'agglomération, la même attitude que hors les murs* » .

Le 18 novembre 2004, RFF supprimait toute base juridique au retranchement de la ligne (mars 2000) en retirant la décision de fermeture de la voie ferrée La chapelle Anthenaise / Ambrières-les-Vallées.

Le 3 octobre 2005, la Région des Pays de la Loire votait à l'unanimité un avis défavorable au projet de fermeture de la ligne.

Tout dernièrement, le 26 avril 2007, lors de l'audience au Conseil d'Etat le commissaire du Gouvernement transmettait des conclusions prononçant l'annulation du décret de retranchement de la voie ferrée.

### Annexe 2 : point d'achoppement des 2 voies



Le projet de déviation qui à l'origine l'empruntait l'ex-voie ferrée pour la pénétrante du Petit-Mesnil (en rouge sur le plan) avait été modifié suite aux recommandations de la Commission d'enquête.

Un nouveau tracé parallèle (en bleu), avait alors été adopté ce qui préservait la possibilité de réhabilitation de cette voie.

Mais cela n'est pas encore suffisant, il faut **modifier aussi le point d'échange !**

S'il était réalisé en l'état, ce tracé pourrait hypothéquer définitivement toute perspective de remise en service de la voie ferrée.

En effet, au niveau de l'échangeur du Mesnil, la 4 voies et les 2 bretelles correspondantes couperaient **à niveau** et irrémédiablement la continuité de l'emprise ferroviaire, aujourd'hui voie verte.

Pour éviter ce pont d'achoppement, cela implique de revoir de façon urgente, à cet endroit, la configuration du point d'échange et de réaliser un ouvrage d'art au gabarit ferroviaire.

Jean-Pierre Le Scornet, candidat socialiste rue Aristide-Briand  
Yannick Favennec (Union pour un mouvement populaire)  
Pierrick Tranchevent 3 rue du Sergent Louvrier. La permanence s'accompagne d'un site internet :  
[www.tranchevent.fr](http://www.tranchevent.fr)  
Jean-Claude Maignan (les Verts) ;  
Yannick Peltier (Parti communiste français) ;

Bruno de la Morinière (Front national) ; Marie-Madeleine Billeau (sans étiquette) ; Marie-Paule Seigneur  
(Lutte ouvrière) ; Viviane Chanteloup (Mouvement pour la France) ;

Bénédicte Pelletier (Ligue communiste révolutionnaire) ;  
Philippe Jourdin (La France en action).